

**Décision n° 2016-362 du 4 novembre 2016  
donnant délégation au directeur de la direction scientifique et technique et des  
relations européennes et internationales**

**Le directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement,**

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu le décret du 17 janvier 2014 portant nomination du directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu la délibération n° 2014-04 du conseil d'administration ;

Vu la décision n° 2014-135 du 11 février 2014 portant nomination des membres du comité de direction du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

**décide**

**Article 1**

Délégation est donnée à monsieur Jean-Philippe Lagrange, directeur de la direction scientifique et technique et des relations européennes et internationales, pour signer la Joint Declaration on the MobiliseYourCity Initiative et la lettre d'intention entre le Royaume du Maroc et les porteurs de l'initiative MobiliseYourCity.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Fait à Bron, le 7 novembre 2016

Le directeur général

***Signé***

Bernard Larrouturou